

## RENVOI AU COMITÉ

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce projet de loi une troisième fois?

(Sur la motion du sénateur Olson, le projet de loi est renvoyé au comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.)

## LA LOI SUR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

## PROJET DE LOI MODIFICATIF—RAPPORT DU COMITÉ

Permission ayant été accordée de revenir à la présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux:

**L'honorable Dan Hays**, président du comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, présente le rapport suivant:

Le jeudi 17 novembre 1994

Le comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son

## DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été déféré le projet de loi C-49, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture et abrogeant ou modifiant certaines lois, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 27 octobre 1994, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

*Le président,*  
DANIEL HAYS

## TROISIÈME LECTURE

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi une troisième fois?

**Le sénateur Olson:** Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 59(1)b) du Règlement, je propose que le projet de loi soit lu une troisième fois maintenant.

**Son Honneur le Président:** Accordez-vous la permission, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu une troisième fois, est adopté.)

[Français]

## LA POLITIQUE DE DÉFENSE AU CANADA

## ÉTUDE DU RAPPORT DU COMITÉ MIXTE SPÉCIAL—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat passe à l'étude du rapport du comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada, intitulé: «La sécurité dans un monde en évolution», déposé au Sénat le 31 octobre 1994.

**L'honorable Pierre De Bané:** Honorables sénateurs, je tiens d'abord à remercier mes collègues du Sénat et de l'autre Chambre qui ont participé aux travaux du comité spécial sur l'examen de la politique de défense.

C'est la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale que le gouvernement du Canada demande à des parlementaires des deux Chambres de faire la révision de la politique de défense du Canada. Cette révision évidemment se fait à la suite de la fin de la division bipolaire du monde depuis l'instauration de la guerre froide au début des années 50. Cette division bipolaire a défini toute notre politique de défense, toute notre stratégie militaire, tous les équipements que notre pays et les forces alliées ont acquis au cours des années pour faire face à cette menace des pays du pacte de Varsovie.

Menace qui consistait essentiellement dans la protection de l'Europe de l'Ouest et la défense de l'Amérique du Nord d'une attaque massive nucléaire venant de l'Union soviétique. Cette menace étant disparue — celle qui définissait toute notre stratégie de défense —, il était tout à fait dans l'ordre que le Canada à la suite d'autres pays comme les États-Unis, la France, l'Angleterre, l'Australie, la Hollande, fasse lui aussi une révision de sa politique de défense. Notre comité, comme vous vous en souvenez, a été créé en février dernier. Nous avons pu examiner toutes les facettes de ce dossier de la défense. J'en retire personnellement un certain nombre de leçons.

Premièrement, en général, les Canadiens s'intéressent trop peu à ces questions si vitales pour un grand pays comme le nôtre. Deuxièmement, l'ignorance qui découle de ce manque d'intérêt amène trop souvent les gens à tirer la conclusion qu'au fond le Canada n'a pas besoin d'une armée étant donné qu'il n'est pas menacé à ses frontières immédiates. La conclusion logique du fait qu'il n'y a pas de menaces à nos frontières immédiates, c'est évidemment que le Canada n'a pas besoin de s'intéresser à ce qui se passe ailleurs dans le monde. Nous pensons, au contraire, que c'est dans l'intérêt vital du Canada qu'il s'intéresse personnellement à tout ce qui se passe dans le monde.

On ne peut pas à la fois aspirer à faire partie du G-7, dire qu'on veut participer avec les autres à la gouverne de la planète, et dire en même temps que nous n'avons aucun intérêt dans la stabilité du monde. Je souhaite très sincèrement que les travaux de notre comité aient permis de mieux cerner le problème et que le rapport que nous présentons servira à définir les vrais enjeux de notre politique de défense.

Le Canada est un grand pays qui appartient au club des grands, que ce soit le G-7 ou l'OTAN, la francophonie ou les Nations Unies, le Commonwealth ou l'OCDE; nous devons admettre que ce pays est d'une remarquable richesse quand on le compare aux autres nations de la terre. Cette exceptionnelle richesse nous impose des obligations. Entre autres, celle de contribuer au maintien de la stabilité et de la paix mondiale ne doit pas être négligée. Il en va du maintien de cette prospérité qui s'appuie essentiellement sur nos échanges commerciaux et de notre capacité de contribuer à répandre les valeurs démocratiques et humanitaires auxquelles nous sommes si profondément attachés.

Je souhaite de tout coeur que notre rapport servira à faire accepter cette réalité. Il n'y a pas de danger de guerre à nos portes, mais cela ne doit pas nous faire oublier qu'il nous revient à nous, pays riche, de faire notre part dans le maintien d'une paix durable et essentielle à l'avancement du genre humain.